

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 JUIN 2022 À 16 H 00

Rapport N° 2
COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf juin, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 juin 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Cyril CINEUX pouvoir à Lucie MIZOULE, Anna AUBOIS pouvoir à Lucas PEYRE, Géraldine BASTIEN pouvoir à Cécile LAPORTE, Valérie BERNARD pouvoir à Cécile AUDET, Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Julien BONY, Éric FAIDY pouvoir à Alexis BLONDEAU, Marianne MAXIMI pouvoir à Diego LANDIVAR, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Christiane JALICON, Yannick VIGIGNOL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS

Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du compte administratif (question n°2).

Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe préside la séance pour la présentation commune aux questions n°2 à 4 et le vote de la question n°2.

Nicolas BONNET et Diego LANDIVAR arrivent pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°2 à 4.

Laetitia BEN SADOK arrive pendant les débats communs aux questions n°2 à 4.

Rémi CHABRILLAT arrive après le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Marion BARRAUD).

M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°2.

Nicaise JOSEPH quitte la séance avant le vote de la question n°7 (pouvoir donné à Jérôme GODARD).

Nicaise JOSEPH revient avant le vote de la question n°43 (fin du pouvoir donné à Jérôme GODARD).

Rapport N° 2

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Rapporteur : Marion CANALES

2021 : ENTRE CRISE ET REPRISE

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur. Son examen constitue un acte majeur de la vie de la commune. Il rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes. Il présente les résultats comptables de l'exercice et il est soumis pour approbation avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

De Delta à Omicron, 2021 a bel et bien été une année complexe sur le plan sanitaire comme nous l'avions souligné lors de l'élaboration du Budget Prévisionnel 2021. La 5^{ème} vague de la crise sanitaire a réaffirmé encore un peu plus l'impérieuse nécessité des services publics et le rôle majeur des collectivités territoriales.

Retour sur les événements 2021

- 16 janvier 2021 : couvre-feu
- 18 janvier 2021 : ouverture du centre de vaccination à la maison des sports pour un coût mensuel de 100 000€ soit un coût total de 756 086 € (12 lignes ouvertes, 50 agents administratifs mobilisés, 16 professionnels de santé municipaux, mise en place d'un gardiennage et sécurisation du système d'alerte de réfrigérateur, acquisition de tentes individuelles pour 13 000 €), mise en œuvre d'une ligne téléphonique de soutien psychologique et mise en œuvre du dispositif Clermont aide ses étudiants
- 3 avril 2021 : 3^{ème} confinement (accueil spécifique des enfants des personnels prioritaires)
- 19 mai 2021 : couvre-feu à 21h, réouverture des commerces
- 30 juin 2021 : fin du couvre-feu (dispositif d'exonération des droits de terrasse étalage et accessoires de voirie pour plus de 1 000 commerces à hauteur de plus de 2 M€)
- 30 août 2021 : fermeture du centre de vaccination de la Maison des Sports
- 8 décembre 2021 : début de la 5^{ème} vague

Le budget prévisionnel 2021 avait été établi dans un contexte inédit et la collectivité avait cependant fait le choix de se projeter avec réalisme et optimisme.

Elle a assumé son rôle d'amortisseur de la crise sanitaire en organisant le déploiement du centre de vaccination à la Maison des sports assurant ainsi une réponse adaptée aux besoins des populations du territoire avec plus de 82 000 personnes vaccinées sur la période d'ouverture de janvier à août 2021.

Elle a également assumé dans ce contexte complexe, l'organisation d'un double scrutin électoral, investissant 140 000 € dans le matériel électoral afin de répondre aux enjeux du dédoublement des 70 bureaux de vote dont le coût de fonctionnement a été de 150 000 € et qui a mobilisé près de 1 000 personnes pour les deux tours.

Les prévisions de recettes 2021 avaient été ainsi évaluées de manière prudente, la même approche ayant également été retenue pour les produits du domaine et de la tarification des services municipaux. Ce réalisme nécessaire sur les recettes avait été couplé à un réel volontarisme sur les dépenses, la ville s'étant positionnée comme un acteur de la cohésion territoriale et ayant tenu à jouer son rôle d'amortisseur de la crise économique et sociale aux côtés des autres partenaires du territoire et des dispositifs mis en place. Le budget prévisionnel 2021 avait ainsi acté le maintien d'un niveau de dépenses d'investissement important, et la sanctuarisation des engagements conventionnés avec les partenaires culturels, sportifs et associatifs.

Avec la mise en œuvre en première année pleine des ambitions du mandat de « ville pour toutes et tous, ville mobile et durable, ville nature et vivante », l'impératif écologique, l'attente démocratique, l'exigence sociale se sont traduits dans les politiques publiques déployées.

L'équipe municipale a mis en œuvre ses engagements en année 1 du nouveau mandat

Près de 87 % des dépenses d'équipement programmées ont été réalisées et plusieurs actions ont bel et bien illustré cette volonté.

L'année 2021 a été marquée par l'achèvement de la requalification et l'inauguration du parc urbain Philippe Marcombes pour 6,6 M€. Rénové, végétalisé et ouvert à de nouvelles pratiques sportives comme la pratique libre, le stade offre de nouveau aux clermontois un espace ambitieux dédié au sport amateur en ville, avec des conditions améliorées pour les utilisateurs. Les capacités d'accueil des différents pôles sportifs du stade, tout comme la qualité des salles ont ainsi été sensiblement revus, pour assurer un réel confort d'usage. Quatre pôles et un square structurent ce nouvel espace pour en faire un parc urbain qui a rencontré un succès très fort auprès d'une très large population, dépassant les seuls clermontoises et clermontois.

L'engagement d'une **ville mobile et durable** se réalise progressivement avec le lancement de la gratuité des transports en commun le week-end pour 700 000 € en année pleine, le contrôle d'accès des rues pour 400 000 €, l'aménagement du quartier Saint-Jean pour 5,1 M€, l'aménagement Champratel pour 0,3 M€ ou le programme d'accompagnement des propriétaires aux ravalements des façades pour 0,1 M€.

L'engagement d'une **ville nature** s'est exprimé au travers de réalisations telles que la démarche de végétalisation des cours d'école pour 0,6 M€, la rénovation thermique des bâtiments pour 1,6 M€ ou encore le lancement du gymnase Saint-Jean pour 0,9 M€.

La ville pour toutes et tous et la ville vivante s'illustrent par des réalisations telles que l'agrandissement des groupes scolaires Aristide Briand et Victor Hugo pour 1 M€, la création de l'association Clermont Massif Central 2028, portant la candidature à la capitale européenne de la culture pour 700 000 €, la rénovation de l'église Notre Dame du Port pour 1,6 M€ et de l'église des Minimes pour 0,5 M€, la transformation du chalet du jardin Lecoq en résidence d'artistes pour 0,3 M€, comme convenu dans le cadre des projets lauréats du budget participatif, dont la 2^{ème} édition a été lancée en 2021, ou encore l'acquisition du terrain pour le SDIS pour 1,5 M€ et l'entretien de nos cimetières dans le cadre du Schéma directeur en cours d'écriture pour 0,3 M€. Ce sont également plus de 9 M€ de subventions allouées aux associations.

Tous ces projets ont été menés en même temps que des actions fortes en direction de nos personnels (hausse du salaire minimum sur les 3 derniers mois de l'année, et au glissement vieillissement technicité) mais aussi en direction de notre partenaire social central qui est le CCAS.

Ces projets ont été menés également tout en assurant une gestion saine des leviers financiers municipaux

Le recours à l'emprunt a été mesuré puisque 13,2 millions d'euros ont été empruntés en lieu et place des 25,7 millions prévus. Les dépenses de fonctionnement et notamment les charges à caractère général ont été contenues puisque 25 millions d'euros ont été dépensés pour 29,4 millions d'euros inscrits et les taux d'imposition n'ont pas été augmentés.

Les recettes d'investissement ne sont pas aussi importantes qu'envisagées (17,2 millions d'euros en lieu et place des 20,8 millions d'euros prévus). Si les subventions d'investissements de l'Etat sont conformes aux prévisions, les financements du Département et de la Région ont respectivement été versés à hauteur de 30 % et 62 % des sommes envisagées, compte tenu des décalages liés au renouvellement et à la mise en œuvre des nouvelles gouvernances issues des scrutins de 2021.

Les recettes de fonctionnement sont quant à elles bien supérieures de 3,7 millions d'euros aux prévisions, du fait notamment des dotations et subventions supérieures de près de 2 millions d'euros aux prévisions (43,8 millions perçus en lieu et place de 41,9 millions d'euros prévus).

Sincérité budgétaire, exigence dans la gestion, volontarisme politique

Ce compte administratif fait apparaître des prévisions et une exécution budgétaire sincères dans leur écriture et leur gestion, volontaires dans leur mise en œuvre et traduction en politiques publiques.

Lors de cette première année du mandat, malgré le contexte économique, social et sanitaire, les premières réalisations du programme de la majorité municipale ont pu être lancées, tout en résistant à la crise et en assurant aux clermontois et clermontoises des services publics adaptés.

1) PRESENTATION COMPTABLE DU BUDGET 2021

Le compte administratif 2021 de la Ville de Clermont-Ferrand présente l'exécution budgétaire du budget principal et des cinq budgets annexes.

La présentation des comptes de l'exercice en M14 s'établit à partir des tableaux successifs présents sur les documents comptables :

- la vue d'ensemble de l'exécution du budget, toutes écritures confondues,
- la vue d'ensemble des sections détaillées par chapitre,
- la balance générale, mandats et titres, ventilée entre mouvements réels et mouvements d'ordre,
- le détail des sections par article en dépense et en recette.

Ce tableau reflète la vue d'ensemble, tous budgets confondus, des crédits déployés pendant l'exercice budgétaire.

MOUVEMENTS REELS	BUDGET PRIMITIF	DECISION MODIFICATIVE N° 1	DECISION MODIFICATIVE N° 2	TOTAUX BUDGET PRIMITIF ET DECISIONS MODIFICATIVES
<u>REPRISE DU RESULTAT 2020</u>		1 862 063,75 €		1 862 063,75
<u>RECETTES</u>				
- Section d'investissement	42 478 870,00	35 538 885,67	-5 816 549,00 €	72 201 206,67
- Section de fonctionnement	181 379 029,00	1 226 862,85	-381 627,00	182 224 264,85
TOTAUX	223 857 89,00	38 627 812,27	-6 198 176,00	256 287 535,27
<u>DEPENSES</u>				
- Section d'investissement	58 729 930,00	37 147 447,92	-6 796 238,92	89 081 139,00
- Section de fonctionnement	165 127 969,00	1 480 364,35	598 062,92	167 206 396,27
TOTAUX	223 857 899,00	38 627 812,27	-6 198 176,00	256 287 535,27
SOLDE RECETTES - DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00

2) EXÉCUTION DU BUDGET 2021

Ce tableau retrace le taux d'exécution globale de l'exercice 2021 avec la reprise du résultat antérieur (hors opérations d'ordre).

MOUVEMENTS REELS	PREVISIONS	REALISATIONS	TAUX DE REALISATION (en %)	RAPPEL 2020
<u>REPRISE DU RESULTAT 2020</u>	1 862 063,75	1 862 063,75	-	-
<u>RECETTES</u>				
- Section d'investissement	72 201 206,67	50 800 369,73	70,36	50,75
- Section de fonctionnement	182 224 264,85	185 493 957,94	101,79	101,86
TOTAUX	254 425 471,52	236 294 327,67	92,87	85,00
<u>DEPENSES</u>				
- Section d'investissement	89 081 139,00	64 238 127,61	72,11	68,36
- Section de fonctionnement	167 206 396,27	156 164 296,44	93,40	95,14
TOTAUX	256 287 535,27	220 402 424,05	85,99	84,70

Il s'agit de l'ensemble des mandats et des titres émis ayant trait au seul exercice 2021, y compris le résultat de fonctionnement de l'année antérieure affecté en investissement (compte 1068).

DETERMINATION DU RESULTAT BRUT DE CLOTURE ET DU RESULTAT NET 2021

	BUDGET PRINCIPAL (00)	BUDGET ANNEXE ESPACE GEORGES CONCHON (06)	BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS VILLE (07)	BUDGET ANNEXE COOPERATIVE DE MAI (08)	BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS (11)	BUDGET ANNEXE AUTRES OPERATIONS (13)	TOTAUX
<u>RESULTAT BRUT</u>							
SECTION D'INVESTISSEMENT (a)	-6 748 386,21	46 294,62	3 532,35	125 722,66	280 175,06	-41 908,44	-6 334 569,96
SECTION DE FONCTIONNEMENT (b)	22 363 283,54	0,00	0,00	48 586,39	0,00	328 742,12	22 740 612,05
RESULTAT BRUT GLOBAL (c = a+b)	15 614 897,33	46 294,62	3 532,35	174 309,05	280 175,06	286 833,68	16 406 042,09
<u>RESTES A REALISER</u>							
DEPENSES (d)	13 374 380,40	0,00	0,00	173 725,05	251 454,85	46 040,97	13 845 601,27
RECETTES (e)	291 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	291 920,00
BESOIN DE FINANCEMENT (f = d-e)	-13 082 460,40	0,00	0,00	-173 725,05	-251 454,85	-46 040,97	-13 553 681,27
ou							
EXCEDENT DE FINANCEMENT (g = e-d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>RESULTAT NET</u>							
SECTION D'INVESTISSEMENT (h = a+f ou a+g)	-19 830 846,61	46 294,62	3 532,35	-48 002,39	28 720,21	-87 949,41	-19 888 251,23
SECTION DE FONCTIONNEMENT (i = b)	22 363 283,54	0,00	0,00	48 586,39	0,00	328 742,12	22 740 612,05
TOTAL (j = h +i)	2 532 436,93	46 294,62	3 532,35	584,00	28 720,21	240 792,71	2 852 360,82

Le résultat net prend en compte le solde du résultat N-1 et les restes à réaliser de l'ensemble des budgets de la Ville.

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses et aux recettes d'investissement, engagées mais non encore réalisées à la clôture de l'exercice 2021. Les crédits correspondants sont repris en 2022, au budget supplémentaire, afin d'assurer la poursuite des acquisitions et des travaux en dépense et l'encaissement des subventions d'équipement en recette.

C'est ce dernier résultat qui nécessite la décision d'une affectation sur l'exercice N+1. Il correspond au résultat de l'exercice 2021, corrigé du solde des résultats antérieurs, qui ne fait l'objet d'aucune réalisation budgétaire.

En M14, en effet, seule l'affectation du résultat de fonctionnement fait l'objet d'une écriture budgétaire, après constatation au compte administratif d'un excédent de fonctionnement. Le solde éventuel du résultat de fonctionnement ainsi que le résultat reporté d'investissement sont automatiquement repris pour constituer le résultat cumulé de l'exercice.

En 2021, le résultat au 31 décembre est de 16 406 042,09 €. Le résultat net à affecter, c'est-à-dire la somme entre le résultat au 31 décembre et le solde des crédits reportés est de **2 852 360,82 €** (16 406 042,09 € - 13 553 681,27 €).

L'EXÉCUTION DÉTAILLÉE DU BUDGET 2021 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'exécution des crédits de la section de fonctionnement, tant en dépenses qu'en recettes, pour le budget principal et les budgets annexes.

MOUVEMENTS REELS	BUDGET PRINCIPAL (00)	BUDGET ANNEXE ESPACE GEORGES CONCHON (06)	BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS VILLE (07)	BUDGET ANNEXE COOPERATIVE DE MAI (08)	BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS (11)	BUDGET ANNEXE AUTRES OPERATIONS (13)	TOTAUX
<u>DEPENSES</u>							
- Prévisions	166 902 243,79	29 870,00	11 300,00	671 290,00	460 178,00	727 189,94	168 802 071,73
- Réalisations	154 701 599,77	20 546,79	262,37	642 493,38	373 328,83	426 065,30	156 164 296,44
- Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Taux de réalisation (R/P)	92,69 %	68,79 %	2,32 %	95,71 %	81,13 %	58,59 %	92,51 %
<u>RECETTES</u>							
- Prévisions	179 761 509,44	66 870,00	11 300,00	1 333 402,99	691 299,36	873 105,62	182 737 487,41
- Réalisations	183 425 788,91	49 388,09	262,37	912 067,60	595 157,19	511 293,78	185 493 957,94
- Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Taux de réalisation (R/P)	102,04 %	73,86 %	2,32 %	68,40 %	86,09 %	58,56 %	101,51 %

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

NATURE DES RECETTES (Mouvements réels)	PREVISIONS 2021	REALISATIONS 2021	TAUX DE REALISATION (R/P) EN %	PART EN %
ATTENUATIONS DE CHARGES	267 000,00	274 458,62	102,79	0,15
PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	13 264 619,00	12 651 851,87	95,38	6,90
IMPOTS & TAXES	120 567 641,00	122 828 351,18	101,87	66,96
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	41 900 273,50	43 808 432,99	104,55	23,88
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 270 860,00	934 931,30	73,57	0,51
PRODUITS FINANCIERS	2 184 900,00	2 183 320,56	99,93	1,19
PRODUITS EXCEPTIONNELS	123 020,00	744 442,39	605,13	0,41
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	0,00	0,00	/	/
TRANSFERTS DE CHARGES	0,00	0,00	/	/
TOTAUX	179 761 509,44	183 425 788,91	102,04	100,00

En 2021, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **183,5 M€**, contre 181 M€ en 2020, soit + 1,38 %. Si l'on prend en compte le fait que l'année 2020 avait bénéficié de 5,8 M€ de produits exceptionnels liés à la vente de biens immobiliers appartenant à la Ville, le total des recettes réelles de fonctionnement 2020, retraité de ces ventes est de 176 M€. L'augmentation réelle retraitée pour 2021 est donc de 7,5 M€, soit + 4,26 %.

Cette augmentation est présente dans chacun des chapitres de cette section (hors chapitre 77 « Produits exceptionnels » et chapitre 75 « Autres »).

Au chapitre 70 « Produits des services et du domaine », on constate une recette totale de **12,7 M€** contre 11,1 M€ en 2020. En effet, en 2020, les droits de stationnement et location sur la voie publique n'avaient pas été perçus sur une grande partie de l'année (à partir du 15/03/20). L'année 2021 a également fait l'objet d'exonérations, sur une période moins importante (fermeture des restaurants et bars du 26/03/21 au 19/05/21), ce qui explique l'augmentation de 1,6 M€, encore en-deçà du niveau de 2019 (15 M€).

Au chapitre 73 « Impôts et taxes », la recette totale est de **122,8 M€** contre 120,2 M€ en 2020 soit + 2,16 %.

Au chapitre 74 « Dotations, subventions et participations », la Ville a perçu **43,8 M€** contre 39,6 M€ en 2020.

L'écart est en réalité moindre car une subvention 2020 (PSEJ) a été perçue en 2021 pour 0,8 M€, l'écart comptable de 4,2 M€ est donc en réalité de seulement + 3,4 M€. Cela s'explique par plusieurs augmentations en 2021 : augmentation de la Dotation de Solidarité Urbaine et perception d'une subvention de l'Etat pour le surcoût des maternelles privées (évoqué au chapitre 65 DF) absente en 2020.

Au chapitre 75 « Autres produits de gestion courante », la Ville a perçu en 2021 seulement **0,9 M€** contre 1,6 M€ en 2020. Début 2021, un choix fort de réduire le volume des panneaux publicitaires sur l'espace public, a impliqué la réduction des recettes correspondantes, qui sont affectées dans ce chapitre.

Au chapitre 76 « Produits financiers » : le montant de **2,2 M€** est stable par rapport à 2020. Dans ce chapitre, sont reçus les remboursements d'intérêts d'emprunt transférés par le GFP de rattachement, la sortie des emprunts à risques avec IRA capitalisées, et les revenus des valeurs mobilières de placements, stables d'année en année.

Au chapitre 77 « Produits exceptionnels », on retrouve **0,7 M€** contre 5,8 M€ en 2020, comme expliqué précédemment (ventes immobilières).

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

NATURE DES DEPENSES (Mouvements réels)	PREVISIONS 2021	REALISATIONS 2021	TAUX DE REALISATION (R/P) EN %	PART EN %
CHARGES A CARACTERE GENERAL	29 452 661,00	25 555 066,21	86,77	16,52
CHARGES DE PERSONNEL	92 098 000,00	92 095 438,21	99,99	59,53
ATTENUATIONS DE PRODUITS	13 624 912,00	13 614 819,00	99,93	8,80
DEPENSES IMPREVUES	300 000,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	23 724 733,26	18 040 382,47	76,04	11,66
FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	243 500,00	221 110,49	90,81	0,14
CHARGES FINANCIERES	3 412 000,00	3 210 341,21	94,09	2,08
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 046 437,53	1 964 442,18	48,55	1,27
DOTATIONS AUX PROVISIONS	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	166 902 243,79	154 701 599,77	92,69	100,00

On constate comptablement une diminution des dépenses réelles de fonctionnement par rapport à l'an passé, de 155,7 M€ en 2020 à 154,7 M€ en 2021.

Cet écart correspond à un décalage dans le versement des charges de gestion courante (chapitre 65). Le montant du décalage est de 4 M€, qui auraient dû impacter l'exercice 2021, mais viendront comptablement augmenter les dépenses 2022. Pour l'analyse, on retiendra que les dépenses réelles de fonctionnement retraitées sont de 154,7 M€ + 4,0 M€ = **158,7 M€**.

Le principal poste de dépenses de fonctionnement à la Ville est le chapitre 012 qui correspond aux charges de personnel, et qui s'élève pour l'exercice 2021 à **92 M€**, soit environ 58 % des dépenses réelles de fonctionnement. L'an passé, ces dépenses s'élevaient à 89 M€, avec un poids équivalent dans le total des dépenses réelles de fonctionnement. Ce poste de dépenses est conforme aux prévisions et maîtrisé. L'augmentation correspond à la hausse du salaire minimum sur les 3 derniers mois de l'année, et au glissement vieillissement technicité qui correspond environ à 2 % par an (estimé à 1,8 M€ sur l'ensemble de l'année 2021).

Le chapitre 011 correspond aux charges à caractère général, comme les dépenses de fluides, les petits équipements et les fournitures, ainsi que les prestations de services non immobilisables. Il s'élève à **25,5 M€**, soit 16 % des dépenses réelles de fonctionnement. L'an dernier, il était de 23,5 M€ (15 % des dépenses réelles de fonctionnement). L'activité de l'année 2020 ayant été fortement ralentie du fait de la crise sanitaire, il est normal et souhaitable de retrouver des dépenses plus importantes sur ce chapitre en 2021.

Citons les principaux postes de dépenses sur ce chapitre pour 2021 :

Bâtiments et espace publics :

** fluides pour 3,3 M€ (électricité 1 650 k€, gaz 512 k€, chauffage urbain 468 k€, combustible 284 k€, eau 214 k€)*

* maintenance et exploitation pour 300 k€ (154 k€ de prestations spécifiques, 128 k€ pour le thermique, 17 k€ de petit dépannage)

* occupation des locaux municipaux pour 280 k€ (locations immobilières diverses 177 k€, charges de copropriété 103 k€)

* assurances pour 260 k€ (auto 131 k€, biens 129 k€)

* entretien des parkings municipaux et horodateurs 119 k€

Services à la population :

* primes à la performance, hors subventions, des associations sportives pour 895 k€ (Clermont-Foot 425 k€, ASM Rugby 380 k€, JAVCM 90 k€)

* consommables et prestations pour le Centre d'Initiation à l'Art 1000 formes : 116 k€, pour « graines de spectacle » 76 k€, 24 k€ dépenses pour l'Opéra, Centre photo Fontfreyde 21 k€, parcours culturels enfants 14 k€

* sites de Besse pour 91 k€, Ker Netra 62 k€, Theix 43 k€

Solidarité et cohésion sociale :

*fournitures et entretien des parterres par des ESAT/CCAS pour 316 k€ (consommables 241 k€, services 102 k€)

Ressources humaines, relations usagers et transformation digitale :

* frais liés aux agents municipaux pour 500 k€ (formation 97 k€ + 58 k€ de déplacements, achat de vêtements de travail pour 92 k€, entretien et location des vêtements de travail pour 8,2 k€, location photocopieurs 63 k€, téléphonie fixe 60 k€, téléphonie mobile 11 k€)

Citoyens :

* 91 k€ pour le Demain Clermont, 60 k€ pour les frais divers de communication, 55 k€ pour les animations de fin d'année

Le chapitre 014 « Atténuation de produits » s'élève à **13,6 M€**. Il comprend notamment l'attribution de compensation que la Ville de Clermont-Ferrand verse à Clermont Auvergne Métropole, pour 12,5 M€. L'attribution de compensation correspond au paiement du coût des services mutualisés pour 9 M€ (pour compenser le traitement des agents payés par la Métropole et qui effectuent des missions pour la Ville), ainsi que d'une part fixe calculée lors du transfert des compétences en 2017.

Le chapitre 014 comprend également le reversement à la Métropole du Forfait Post-Stationnement, le Fonds de péréquation des ressources communales et la restitution pour dégrèvement de la taxe d'habitation pour les logements vacants, qui correspondent toutes à des diminutions de recettes perçues par la Ville.

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » s'élève à 18 M€ (**22 M€** retraités), d'un montant équivalent à 2020. C'est sur ce chapitre que sont dépensées les subventions de fonctionnement versées aux associations et satellites de la Ville, dont 9 M€ pour le CCAS et 10 M€ pour les associations. Depuis 2020, le montant versé aux OGEC (écoles privées) a augmenté, car il comprend désormais les écoles maternelles, depuis septembre 2019 avec la scolarisation obligatoire à partir de 3 ans. Ce montant est compensé en exercice N+1 par un reversement de l'Etat.

Le chapitre 66 « Charges financières » s'élève à **3,1 M€**, correspondant au coût financier des emprunts (paiement des intérêts d'emprunt). Il est en baisse par rapport à 2020 (4 M€).

Le chapitre 67 « Charges exceptionnelles » s'élève à **2 M€**, dont 1,4 M€ de subvention d'équilibre aux budgets annexes 8 et 11. C'est également sur ce chapitre que sont imputés les titres annulés sur les exercices antérieurs (450 k€ en 2021).

Parmi ces 158,7 M€ ; 1,2 M€ sont un surcoût direct de la crise sanitaire Covid-19.

L'EXÉCUTION DÉTAILLÉE DU BUDGET 2021 – SECTION D'INVESTISSEMENT

L'exécution des crédits de la section d'investissement, tant en dépenses qu'en recettes, pour le budget principal et les budgets annexes.

MOUVEMENTS REELS	BUDGET PRINCIPAL (00)	BUDGET ANNEXE ESPACE GEORGES CONCHON (06)	BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS VILLE (07)	BUDGET ANNEXE COOPERATIVE DE MAI (08)	BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS (11)	BUDGET ANNEXE AUTRES OPERATIONS (13)	TOTAUX
<u>D E P E N S E S</u>							
- Prévisions	71 448 267,53	75 620,33	3 532,35	401 750,84	1 297 964,52	840 189,54	74 067 325,11
- Réalisations	49 283 177,65	21 167,01	0,00	100 522,18	663 764,20	297 989,34	50 366 620,38
- Restes à réaliser	13 374 380,40	0,00	0,00	174 309,05	252 801,01	70 016,77	13 871 507,23
- Taux de réalisation (R/P)	68,98 %	27,99 %	0,00 %	25,02 %	51,14 %	35,47 %	68,00 %
- Taux de réalisation (R + RàR/P)	87,70 %	27,99 %	0,00 %	68,41 %	70,62 %	43,80 %	86,73 %
<u>R E C E T T E S</u>							
- Prévisions	69 888 297,96	0,00	0,00	1 070 053,30	1 024 071,01	330 000,00	72 312 422,27
- Réalisations	48 816 465,42	0,00	0,00	820 053,30	864 071,01	8 490,00	50 509 079,73
- Restes à réaliser	291 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	291 290,00
- Taux de réalisation (R/P)	69,85 %	/	/	76,64 %	84,38 %	2,57 %	69,85 %
- Taux de réalisation (R + RàR/P)	70,27 %	/	/	76,64 %	84,38 %	2,57 %	70,25 %

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

NATURE DES RECETTES BUDGET PRINCIPAL (Mouvements réels)	PREVISIONS 2021	REALISATIONS 2021	RESTES A REALISER 2021	TAUX DE REALISATION (R/P) EN %	TAUX DE REALISATION (R + RàR/P) EN %
SUBVENTIONS DE L'ETAT	2 739 100,00	2 721 532,63	14 425,00	99,40	99,90
SUBVENTIONS DE LA REGION	1 327 307,63	818 607,41	4 130,00	61,70	62,00
SUBVENTIONS DU DEPARTEMENT	2 981 900,00	898 586,00	0,00	30,10	30,10
SUBVENTIONS DES GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	1 601 760,00	1 601 901,00	0,00	100,00	100,00
SUBVENTIONS DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE	367 660,00	0,00	255 660,00	0,00	69,50
AUTRES SUBVENTIONS	554 877,00	60 052,78	8 460,00	10,80	12,30
FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA	9 751 954,67	9 788 610,23	0,00	100,40	100,40
TAXE D'AMENAGEMENT	1 400 000,00	1 303 779,94	0,00	93,10	93,10
AUTRES TAXES D'URBANISME	0,00	0,00	0,00	/	/
PARTICIPATIONS DIVERSES	57 410,00	35 630,40	0,00	62,10	62,10
AUTRES RECETTES	82 485,00	19 770,30	9 245,00	24,00	35,20
TOTAL DES SUBVENTIONS ET DOTATIONS	20 864 454,30	17 248 470,69	291 920,00	82,70	84,10
EMPRUNTS	25 717 435,60	13 200 000,00	0,00	51,30	51,30
CREDIT LONG TERME RENOUELABLE	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES PRETS OU AVANCES	4 573 040,00	4 579 702,67	0,00	100,10	100,10
RECETTES DIVERSES	3 994 036,00	3 960,00	0,00	0,10	0,10
TOTAL DES EMPRUNTS ET RECETTES DIVERSES	35 784 511,60	17 783 662,67	0,00	49,70	49,70
TOTAUX	56 648 965,90	35 032 133,36	291 920,00	61,80	62,40

Les recettes réelles d'investissements 2021 s'élèvent à **50 M€** : 48,8 M€ réellement titrés sur l'exercice 2021 et 0,2 M€ de reports (contre 55,9 M€ en 2020 : 43,6 M€ titrées et 12,3 M€ reportées).

Lors de l'année 2020, un très fort niveau d'encaissement de subventions d'investissements s'expliquait par la livraison des 2 grands projets : Marcombes et Scène Nationale. En 2021, le niveau de subventions d'investissement est plus modeste. En effet, la Ville est au début de la montée en puissance de la PPI. De ce fait, débute seulement le montage des dossiers de demande de subventions. De plus, les subventions encaissées de la Région et du Département ont été plus faibles que celles attendues suite au renouvellement et à la mise en œuvre des nouvelles gouvernances issues des scrutins de 2021.

En outre, les recettes d'emprunt de l'année 2020 s'élevaient à 27,3 M€, contre 13,2 M€ en 2021. Le montant du recours à l'emprunt diminue du fait d'une affectation plus importante des ressources propres pour financer l'investissement.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

NATURE DES DEPENSES BUDGET PRINCIPAL (Mouvements réels)	PREVISIONS 2021	REALISATIONS 2021	RESTES A REALISER 2021	TAUX DE REALISATION (R/P) EN %	TAUX DE REALISATION (R + RàR/P) EN %
FRAIS D'ETUDES ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 766 059,62	6 713 297,68	2 461 242,72	62,40	85,20
ACQUISITIONS IMMOBILIERES	3 864 081,60	2 239 538,93	929 207,59	58,00	82,00
INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	174 498,20	90 143,78	31 778,34	51,70	69,90
ACQUISITIONS MOBILIERES	5 912 053,93	3 496 172,63	1 180 187,63	59,10	79,10
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1 948 235,80	256 647,17	1 065 182,07	13,20	67,80
TRAVAUX DE BATIMENTS	24 873 305,17	15 544 680,88	7 085 853,00	62,50	91,00
TRAVAUX DE VOIRIE	0,00	0,00	0,00	/	/
TRAVAUX D'ECLAIRAGE ET DE SIGNALISATION	0,00	0,00	0,00	/	/
TRAVAUX D'ESPACES VERTS ET AMENAGEMENT TERRAINS	1 837 736,04	1 177 820,79	619 418,88	64,10	97,80
AUTRES TRAVAUX ET AVANCES POUR TRAVAUX	0,00	0,00	0,00	/	/
OPERATIONS SOUS MANDAT	46 537,17	1 258,33	1 510,17	2,70	5,90
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	49 422 507,53	29 519 560,19	13 374 380,40	59,70	86,80
CAPITAL DES EMPRUNTS	17 500 000,00	17 157 244,22	0,00	98,00	98,00
INTERETS COURUS NON ECHUS	0,00	0,00	0,00	/	/
AUTRES DETTES	13 760,00	600,00	0,00	4,40	4,40
CREDIT LONG TERME RENOUVELABLE	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PARTICIPATIONS FINANCIERES	0,00	0,00	0,00	/	/
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 642 000,00	2 605 773,24	0,00	98,60	98,60
DEPENSES DIVERSES	370 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES ET DIVERSES	22 025 760,00	19 763 617,46	0,00	89,70	89,70
TOTAUX	71 448 267,53	49 283 177,65	13 374 380,40	69,00	87,70

D'un point de vue comptable, il existe deux grands agrégats de dépenses d'investissement :

- les dépenses d'équipement : il s'agit des dépenses concourant à l'évolution du patrimoine communal, la plupart se traduisant par la modernisation, l'embellissement et l'adaptation au changement climatique de la Ville : frais d'études, frais d'insertion des appels d'offres, travaux et avances sur travaux, logiciels, acquisitions mobilières et immobilières, opérations sous mandat faites pour le compte de tiers. C'est la somme des chapitres 20, 21, 23 et 204.

- les dépenses à caractère financier et les dépenses diverses : il s'agit essentiellement du remboursement du capital des emprunts et autres dettes contractées par la commune, ainsi que du versement d'avances. C'est la somme des chapitres 10, 13, 16, et 27.

L'exercice 2021 compte 29,5 M€ de dépenses d'équipement, auxquels viennent s'ajouter 13,3 M€ de reports, c'est-à-dire des opérations engagées en 2021 avec des crédits 2021, mais dont tout ou partie du paiement comptable se fera en 2022. Le total de **42 M€**, qui comprend les dépenses d'études, de travaux, d'acquisition mobilières et foncières ainsi que les subventions d'équipement, correspond à un niveau élevé d'investissement.

Ceci s'explique notamment par le démarrage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements votée en juin 2021 :

- Lancement de la démarche de végétalisation des cours d'école : 0,6 M€
- Rénovation thermique des bâtiments : 1,6 M€
- Parc urbain Philippe Marcombes : 6,6 M€
- Aménagement du quartier Saint-Jean : 5,1 M€
- Scène Nationale : 2,3 M€
- Acquisition du terrain pour le SDIS : 1,5 M€
- Rénovation de l'église Notre Dame du Port : 1,6 M€
- Déploiement du numérique : 1,1 M€
- Gymnase Saint-Jean : 0,9 M€
- Rénovation de l'église des Minimes : 0,5 M€
- Contrôle d'accès des rues : 0,4 M€
- Schéma directeur des cimetières : 0,3 M€
- Transformation du chalet du jardin Lecoq en résidence d'artistes : 0,3 M€
- Aménagement Champratel : 0,3 M€

Les autres dépenses d'investissement, financières et exceptionnelles, comprennent le remboursement du capital des emprunts souscrits pour 17,1 M€, ainsi que l'annuité à l'EPF SMAF pour 2,5 M€.

Vous trouverez les annexes de ce rapport sur cd.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé de vous prononcer favorablement sur l'adoption du compte administratif 2021.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

TOTAL VOTANTS :	54	=	46 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	1 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	48	=	Pour : 48	+	Contre : 0		
Abstention :	6						

1) M. le Maire quitte la séance. Mme Christine DULAC ROUGERIE est désignée présidente de la séance par l'assentiment général pour la question n°2.

2) Le Compte Administratif 2021 est adopté à l'unanimité. M. le Maire ne prend part ni au débat ni au vote du Compte Administratif.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée



Marion CANALES